

Image not found or type unknown



Renseignements administratif

Par **raoul**, le **14/11/2009** à **15:27**

Bonjour,

j ai un garage avec ma concubine majoritaire a 51 pourcent des part nous sommes en separation actuellement je voudrais savoir si je peut detenir les comptes du garage et si elle a droit de vendre du materiel sans mon accort vu que le garae n est plus en activiter depuis 2 mois alors dificite tresorie avec mes sincere salutation merci de bien vouloir me repondre